



Trente ans de mutations fonctionnelles de l'emploi dans les territoires

Entre 1982 et 2011, malgré les chocs économiques successifs, le nombre total d'emplois a augmenté de plus de 20 % en France métropolitaine, plus rapidement que la population (+ 16 % sur la même période). Mais certains territoires ont perdu des emplois, principalement en raison du recul des activités productives, notamment dans les fonctions de fabrication industrielle et de production agricole. En revanche, les territoires où l'emploi a progressé fortement ont souvent bénéficié d'une croissance simultanée des fonctions liées à l'économie de la connaissance et de celles tournées vers les services à la population. Ainsi, en 2011, les activités dites présentes, car liées à la présence de population, représentent 65 % de l'emploi total contre 56 % en 1982. Leurs effectifs ont augmenté de 42 %, tandis que ceux de l'économie productive ont diminué de 6 %. En 2011, les fonctions de production abstraite ont pris le pas sur les fonctions de production concrète : ces dernières ne représentent plus que 30 % de l'économie productive contre 56 % en 1982.

Robert Reynard et Pascal Vialette, Pôle Synthèses locales, Insee
Clément Gass, Direction régionale d'Alsace, Insee

Entre 1982 et 2011, en France métropolitaine (*encadré 1*), l'emploi a augmenté de plus de 20 %. Les évolutions sont contrastées au sein des 304 zones d'emploi (*définitions*). Dans environ un quart d'entre elles, l'emploi a diminué, tandis que dans un autre quart, il a progressé d'au moins 30 %. Les territoires qui perdent des emplois sont situés plutôt au Nord-Est et dans le Massif central, c'est-à-dire dans les régions où les activités industrielles et agricoles étaient encore très présentes il y a trente ans. À l'inverse, les territoires où le nombre d'emplois progresse fortement sont, pour la plupart, au Sud-Est et à l'Ouest, ainsi qu'en Île-de-France.

Emplois productifs en repli, emplois présents en expansion

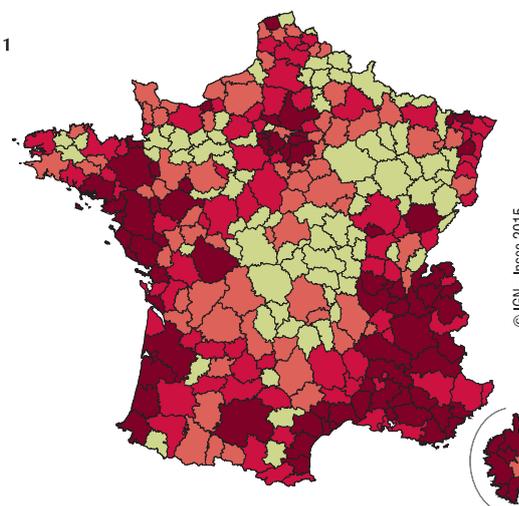
Parmi les 76 zones d'emploi affichant les plus fortes croissances (*figure 1*), neuf se trouvent en Île-de-France, souvent centrées sur des pôles d'activités spécifiques ou des villes nouvelles (Roissy, Saclay, Créteil,

Marne-la-Vallée, Cergy, Évry, etc.). Six correspondent à des métropoles régionales (Montpellier, Toulouse, Nantes, Rennes, Bordeaux et Lyon). En forte

croissance également, certaines agglomérations de taille moyenne bénéficient d'une attractivité particulière liée à leur position géographique proche du littoral

1 De fortes progressions d'emploi dans l'Ouest, le Sud-Est et en Île-de-France

Variation de l'emploi total 1982 - 2011



© IGN - Insee 2015

Source : Insee, recensements de la population (exploitations complémentaires au lieu de travail).

ou de la montagne (Ajaccio, Fréjus, Bayonne, Annecy, Chambéry, etc.), ainsi que plusieurs zones d'emploi de plus petite taille, à dominante touristique (Agde-Pézenas, Calvi-L'Île-Rousse, Les Sables-d'Olonne, etc.). À l'inverse, l'évolution de certaines métropoles régionales est en dessous de la moyenne : Rouen, Lille, Marseille. La zone d'emploi de Paris, elle-même, progresse d'à peine 10 % en 30 ans.

Pour mieux comprendre les évolutions à l'échelle des territoires, une première approche, fréquemment utilisée par les économistes, consiste à partitionner les activités économiques en deux grandes sphères (*définitions*). La sphère productive (*figure 2*) regroupe les activités potentiellement exportatrices de biens et services : agriculture, industrie, commerce de gros et services aux entreprises, ces deux dernières activités constituant le tertiaire productif. La sphère présentielle, tournée vers la satisfaction des besoins des personnes présentes, qu'elles soient résidentes ou touristes, regroupe notamment le commerce de détail, la santé et l'action sociale, l'éducation, les services aux particuliers, l'administration et la construction (*figure 3*). Les facteurs de localisation de ces deux sphères sont différents. L'économie présentielle correspond à une demande locale et à des activités nécessitant une proximité forte avec la population, tandis que l'économie productive, ouverte à la concurrence internationale, sert des besoins au-delà de la zone et présente un ancrage territorial plus ténu.

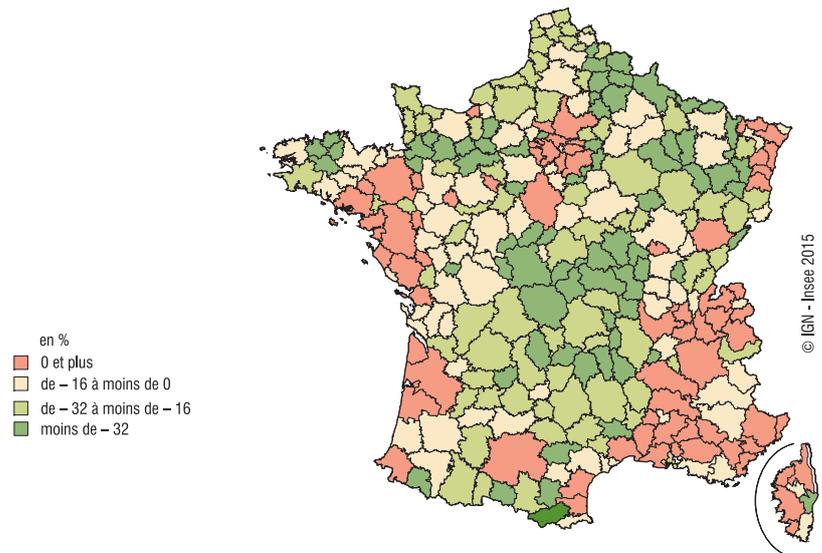
En France métropolitaine, entre 1982 et 2011, les effectifs des activités productives ont diminué (- 6 %), tandis que ceux de la sphère présentielle ont augmenté fortement (+ 42 %). Ainsi, en 2011, les activités présentielles représentent 65 % de l'emploi total contre 56 % en 1982. Les effectifs de cette sphère ont augmenté dans toutes les zones d'emploi, bien qu'à des rythmes très différents. En revanche, malgré un repli global, ceux de la sphère productive se sont tout de même accrus dans près du quart des zones d'emploi.

Les territoires où l'emploi progresse le plus gagnent des emplois à la fois dans la sphère présentielle et dans la sphère productive

Dans la plupart des territoires où la croissance de l'emploi a été la plus forte, les deux sphères d'activités ont progressé (*figure 4*). Les hausses de main-d'œuvre dans la sphère productive ont pu attirer de nouveaux habitants, qui, par leur consommation et leur recours à des services publics ou privés, ont contribué à leur tour au développement de la sphère présentielle (*encadré 2*). De même, un bon niveau d'équipement en services

2 La sphère productive en recul dans la plupart des zones d'emploi

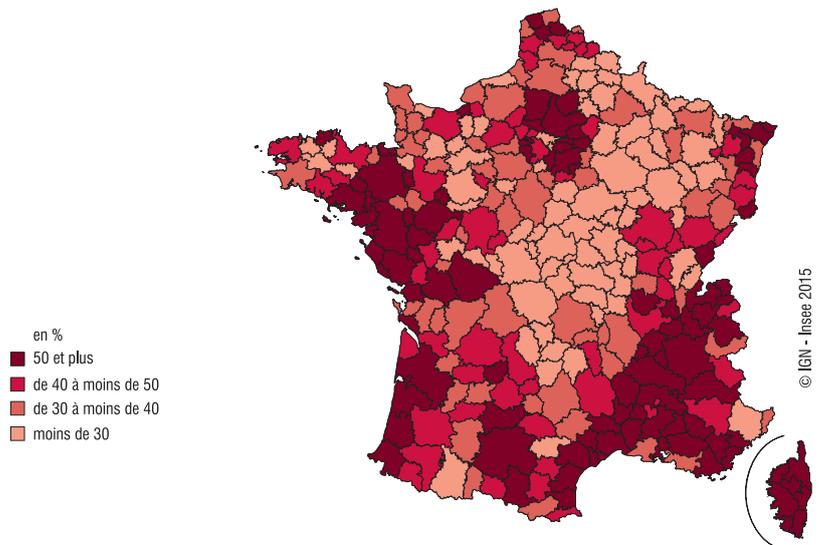
Variation de l'emploi dans la sphère productive 1982 - 2011



Source : Insee, recensements de la population (exploitations complémentaires au lieu de travail).

3 La sphère présentielle en augmentation générale, mais à des rythmes variables

Variation de l'emploi dans la sphère présentielle 1982 - 2011



Source : Insee, recensements de la population (exploitations complémentaires au lieu de travail).

Encadré 1

Les départements d'outre-mer :

des orientations économiques spécifiques et des évolutions différenciées

Les départements d'outre-mer se caractérisent par des structures d'emploi très différentes de celles de la France métropolitaine. D'une part, l'économie productive y représente moins d'un emploi sur quatre contre un sur trois en métropole. Cependant, entre 2006 et 2011, son évolution y est plus favorable que celle de la sphère présentielle, sauf en Martinique.

C'est en Guyane et à La Réunion que les activités productives progressent le plus (respectivement + 16 % et + 12 % en cinq ans), ce qui permet à ces deux départements d'afficher des évolutions de l'emploi total beaucoup plus élevées qu'en Guadeloupe ou en Martinique.

En Guyane, l'emploi progresse dans les trois zones, mais particulièrement dans celle de Saint-Laurent (+ 25 %). Cette performance s'explique par une forte contribution de plusieurs fonctions : transports-logistique, éducation-formation, santé-social, notamment.

À La Réunion, c'est dans les zones d'emploi de l'Est et du Sud que les effectifs progressent le plus (environ + 11 %). À l'Est, le bâtiment et la fonction santé-social tirent la croissance, tandis qu'au Sud, dominant essentiellement l'administration publique, les services de proximité et la fonction santé-social.

4 Groupes de zones d'emploi selon la variation de l'emploi total entre 1982 et 2011

	Diminution	Faible augmentation (moins de 13%)	Augmentation moyenne (de 13% à moins de 29%)	Forte augmentation (29% ou plus)	France métropolitaine
Nombre de zones d'emploi	79	72	77	76	304
Variations moyennes entre 1982 et 2011 (en %)					
- emploi total	- 8,2	7,1	20,5	48,4	20,5
- sphère productive	- 36,7	- 22,4	- 10,8	20,1	- 5,9
- sphère présentielle	25,9	36,5	47,3	68,2	41,5
Parts moyennes de la sphère productive (en %)					
- en 1982	53,9	49,7	45,0	39,6	44,2
- en 2011	37,2	36,1	33,3	31,8	34,5

Note : pour les groupes de zones d'emploi, les valeurs des variations et des parts sont des moyennes simples non pondérées.
Source : Insee, recensements de la population (exploitations complémentaires au lieu de travail).

Encadré 2 Molsheim-Obernai : une zone d'emploi très dynamique

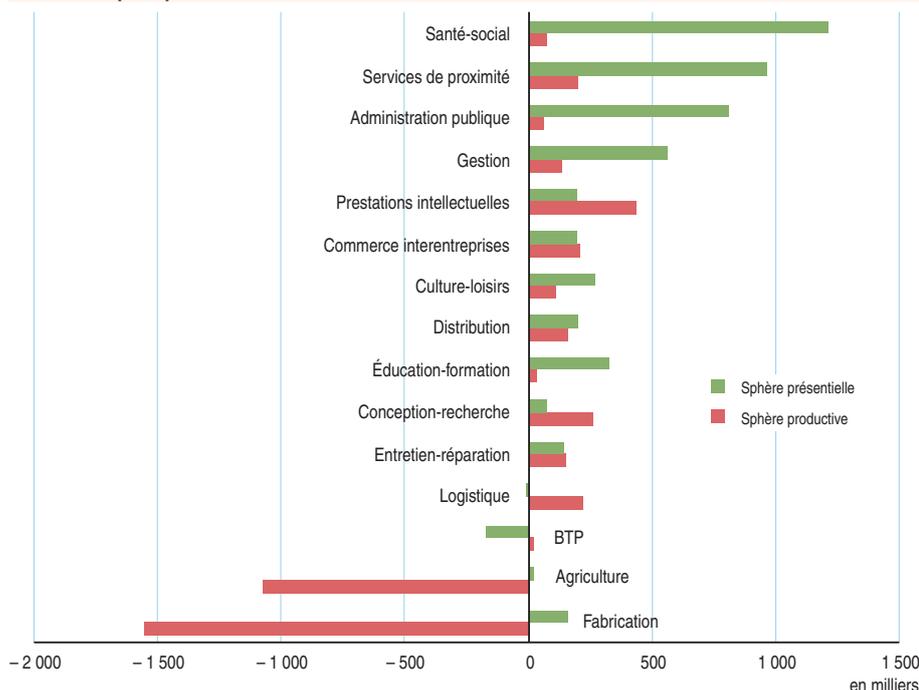
Dans la zone d'emploi de Molsheim-Obernai, la progression de l'emploi depuis 1982 a atteint des records régionaux (et souvent même interrégionaux) dans toutes les sphères et toutes les fonctions. L'emploi productif a augmenté d'un tiers, sous l'impulsion d'un doublement des effectifs des fonctions métropolitaines, de la logistique et de l'entretien. La zone se situe à présent juste derrière Strasbourg en termes de poids de l'emploi métropolitain productif, après avoir doublé Colmar dans les années 1990 et Mulhouse dans les années 2000.

De nombreux facteurs ont également favorisé l'émergence de la sphère présentielle. Alimentée par les migrations, la croissance démographique a été la plus forte de la région. En plus d'attirer des actifs venant occuper des emplois productifs bien rémunérés, la zone a bénéficié de l'installation de navetteurs travaillant dans la zone voisine de Strasbourg, ainsi que de l'arrivée de retraités

quittant la ville pour venir profiter d'un cadre qui a aussi favorisé le tourisme.

Les deux sphères s'entraînent mutuellement. D'une part, la prospérité de l'économie productive permet le financement direct de l'économie présentielle *via* les impôts locaux, mais surtout le financement indirect par l'arrivée de travailleurs qualifiés qui sont autant de consommateurs de services. D'autre part, le développement de l'économie présentielle reposant sur les revenus apportés par les retraités, navetteurs et touristes, constitue un facteur d'attractivité pour les entreprises et leurs salariés, qui apprécient la forte densité de services. En France, peu de zones comparables au regard du poids de la fabrication industrielle ont pu entamer ce cercle vertueux. Seules Sablé-sur-Sarthe et Vitry, également dotées d'une industrie spécialisée à proximité de grandes agglomérations, affichent des performances similaires.

5 Évolutions des effectifs d'emploi entre 1982 et 2011 par fonction au sein de chaque sphère



Source : Insee, recensements de la population (exploitations complémentaires au lieu de travail).

constitue un facteur d'attractivité pour des entreprises de la sphère productive. Les zones, peu nombreuses, où l'emploi progresse fortement malgré un repli de l'économie productive sont souvent de petite taille avec des activités de services liées au tourisme ou générées par l'arrivée de retraités (par exemple Agde-Pézenas, Les Sables-d'Olonne, Clermont-l'Hérault - Lodève, ainsi que plusieurs zones de Corse). Les 79 zones qui ont perdu des emplois entre 1982 et 2011 sont, dans l'ensemble, celles où les activités productives étaient prépondérantes en 1982. Elles représentaient en moyenne 54 % des emplois dans ces zones. Cette part y a fortement diminué (- 17 points), pour atteindre en 2011 un niveau proche de la moyenne nationale. Cependant, dans certaines zones principalement tournées vers l'économie productive en 1982, l'évolution de l'emploi a été très favorable : dans les Pays de la Loire, c'est le cas des zones d'Ancenis, Sablé-sur-Sarthe et Les Herbiers. Par ailleurs, la sphère productive, en repli au plan national, apporte tout de même des contributions substantielles aux gains d'emploi dans d'autres zones : notamment à Montpellier, Toulouse, Aix-en-Provence et Cannes-Antibes. Une étude plus approfondie de la différenciation des évolutions entre les zones d'emploi suppose d'aller au-delà de cette première approche par sphère ou de l'approche sectorielle traditionnelle. Au sein de chacune des sphères, les actifs n'occupent pas aujourd'hui les mêmes fonctions (*définitions*) qu'il y a trente ans et la localisation de ces fonctions s'est déplacée. En s'appuyant sur les professions exercées et en les regroupant en quinze fonctions (*figure 5*), transversales à la fois aux secteurs d'activité économique et aux niveaux de qualification, une deuxième approche permet de mieux comprendre les mécanismes à l'œuvre en termes de création, destruction et localisation des emplois sur le territoire.

Au sein de la sphère productive, les emplois de production abstraite prennent le pas sur la production concrète

En trente ans, les fonctions exercées au sein de l'économie productive ont radicalement changé de nature. Pour les fonctions de production concrète (qui correspondent aux emplois de fabrication industrielle et production agricole notamment, peu qualifiés en général), les effectifs ont été divisés par deux. En 2011, leur part au sein de la sphère productive n'est que de 30 %, contre 56 % en 1982. Cette baisse trouve son origine dans les mutations que connaît l'appareil productif sur longue période en lien avec le progrès technologique et la mondialisation. De ce fait, les zones

d'emploi où les effectifs de la sphère productive baissent fortement le doivent très largement à l'effondrement des fonctions de production concrète : - 72 % à Longwy et Lunéville, - 65 % à Maubeuge, etc.

À l'inverse, au sein de la sphère productive, l'effectif des fonctions de production abstraite (conception-recherche, prestations intellectuelles, production culturelle) et des fonctions de gestion et d'intermédiation (commerce interentreprises) est en très forte progression (+ 47 %). Ces fonctions sont sur le point de devenir majoritaires au sein des activités productives, une partie d'entre elles ayant été externalisées au sein d'entreprises de services, qui constituent la composante tertiaire de la sphère productive. Ces fonctions, à forte valeur ajoutée, font appel à une main-d'œuvre beaucoup plus qualifiée que celles de production concrète. Leur développement traduit la mutation, sur le territoire français, de la sphère productive vers l'économie de la connaissance, de l'information et de la production immatérielle. Bien insérées dans l'économie mondialisée, elles sont très concentrées au sein du territoire national. Elles se localisent en priorité dans l'agglomération parisienne et dans les métropoles régionales, ce pourquoi on les qualifie en général de fonctions métropolitaines. Toutes les zones d'emploi où la sphère productive progresse le doivent au développement de ces fonctions.

La sphère présentielle, tirée par les fonctions administration publique, santé-social et services de proximité

Entre 1982 et 2011, le nombre d'emplois dans l'économie présentielle a crû plus rapidement que la population : + 42 % pour l'emploi présentiel contre + 16 % pour la population. En 2011, au niveau national, on compte 27 emplois présentiels pour 100 habitants contre 22 en 1982. Cette augmentation concerne toutes les zones d'emploi. Certaines activités présentielles étant tournées principalement vers les touristes, les zones à forte orientation touristique sont surdotées en fonctions présentielles par rapport à leur population permanente.

Les effectifs d'emplois présentiels ont augmenté dans toutes les zones sans exception, mais de façon beaucoup moins rapide dans celles qui ont perdu des habitants que dans celles qui sont en forte croissance démographique. Par exemple, dans les zones d'emploi de Montpellier ou du Genevois français, où la population a augmenté de près de 70 % en trente ans, le nombre d'emplois présentiels a été multiplié par deux.

Au plan national, les effectifs augmentent dans toutes les fonctions de la sphère présentielle, à l'exception notable du bâtiment. Cependant, la forte progression des effectifs de la sphère présentielle s'explique principalement par la croissance de l'emploi dans trois fonctions : l'administration publique, la santé et l'action sociale et les services de proximité. Ces fonctions présentielles, qui sont très liées à l'emploi public, ont notamment joué un rôle d'amortisseur dans les zones où l'emploi total diminuait : dans ces zones, ces trois fonctions contribuent pour plus de 80 % à la croissance de l'emploi présentiel. ■

Sources

Toutes les données sont issues des **recensements de la population** (exploitations complémentaires au lieu de travail).

Définitions

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Le zonage définit aussi des territoires pertinents pour les diagnostics locaux et peut guider la délimitation de territoires pour la mise en œuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux. Ce zonage est défini à la fois pour la France métropolitaine et les DOM. Le découpage

actualisé en 2010 se fonde sur les flux de déplacements domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2006.

La **partition de l'économie en deux sphères**, présentielle et productive (parfois dénommée sphère « non présentielle »), permet de mieux comprendre les logiques de localisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires. (cf. http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=sphere)

La répartition de l'emploi est le plus souvent analysée selon un découpage sectoriel, qui correspond à l'activité principale exercée par les établissements. L'**approche par les fonctions** est établie à partir de la profession occupée par les actifs. Les professions sont réparties en quinze fonctions, certaines d'entre elles intervenant dans les différentes étapes de la production, d'autres sont plutôt tournées vers les services à la population. Les fonctions exercées sont transversales par rapport aux secteurs d'activité. Elles sont également transversales par rapport aux statuts (salarié / non salarié, public / privé) et aux niveaux de qualification. (cf. http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=analyse).

Bibliographie

- Borzic M., Le Jeannic T., « En matière d'emploi, les métropoles ont davantage résisté à la crise », *Insee Première* n° 1503, juin 2014.
- Hecquet V., « Emploi et territoires de 1975 à 2009 : tertiarisation et rétrécissement de la sphère productive », *Économie et Statistique* n° 462-463, 2013.
- Davezies L., *La crise qui vient - La nouvelle fracture territoriale*, La République des idées, Seuil, 2012.
- Van Puymbroeck C., Reynard R., « Répartition géographique des emplois - Les grandes villes concentrent les fonctions intellectuelles, de gestion et de décision », *Insee Première* n° 1278, février 2010.

Direction Générale :
18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavemier
Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet
Rédacteurs :
J.-B. Champion, A. Houlou-Garcia,
C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu
Maquette : É. Houël
Impression : Jouve
Code Sage IP151538
ISSN 0997 - 3192
© Insee 2015

- *Insee Première* figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee : www.insee.fr/collections-nationales
- Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) : <http://www.insee.fr/abonnements>

Pour vous abonner à *Insee Première* et le recevoir par courrier : <http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

